



## Volume 3 no 24 - 21 juin 2018

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Bonne lecture !

### *Entente de principe pour l'unité fonction publique* **Prochaines étapes dans l'application de la nouvelle convention collective**

À la suite d'une tournée de vote à travers le Québec, les membres du SPGQ ont choisi d'entériner l'entente de principe intervenue entre le gouvernement du Québec et le personnel professionnel de la fonction publique du SPGQ, le 22 mars 2018.

Les textes finaux sont toujours en cours de rédaction et il nous est impossible de prévoir la date exacte de la signature officielle. Il va sans dire que le texte de la convention 2015 - 2020 ne sera donc pas disponible avant que celle-ci ne soit officiellement signée.

Le paiement rétroactif des sommes dues depuis 2015 sera versé dans les 90 jours suivant la signature de la convention.

Dans les 4 mois suivants la signature, l'employeur fournira au SPGQ le nom de toutes les personnes ayant quitté leur emploi (retraite, démission, décès, etc.) depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Ces personnes, ou leurs ayants droit auront 4 mois pour réclamer leur dû auprès de leur employeur.

Pour les gens à la retraite, l'employeur avisera Retraite Québec des nouveaux montants effectifs depuis 2015.

Retraite Québec modifiera donc vos rentes en conséquence. Cependant, nous ne connaissons pas les délais nécessaires avant que ces changements puissent être effectués.



*Le SPGQ dans les médias*

### **Record de 23 800 candidats pour la fonction publique**

Si vous avez postulé pour l'un des 1500 postes à pourvoir dans la fonction publique, ne laissez pas tomber tout de suite votre emploi, car vous n'êtes pas seuls ! Près de 24 000 personnes ont répondu à l'appel de candidatures, un nombre record. C'est plus que les 22 000 professionnels actuellement employés par le gouvernement !

[Cliquez ici pour lire l'article complet publié dans Le Soleil](#)



### *Négociation à Revenu Québec*

## **Le SPGQ a manifesté devant les bureaux de l'agence**

Des professionnels de Revenu Québec ont manifesté devant les bureaux de l'agence à Québec le mercredi 20 juin. Le SPGQ, qui représente 4 600 professionnelles et professionnels de Revenu Québec, a dénoncé les offres patronales offertes jusqu'à maintenant à la table de négociation.

Rappelons que les membres du SPGQ de Revenu Québec sont toujours en attente d'une première convention collective depuis que l'organisation est devenue une agence en 2011. Jusqu'à présent, le Secrétariat du Conseil du trésor propose des conditions de travail nettement inférieures aux expertes et experts d'autres administrations publiques qui effectuent des tâches similaires.

### *Action mobilisation*

## **Manifestation devant les bureaux du PLQ à Québec**

Une trentaine de membres du SPGQ ont également manifesté devant les bureaux du Parti Libéral du Québec (PLQ) le 21 juin. Encore une fois, ils ont dénoncé les offres patronales offertes aux membres des unités parapubliques.

[Cliquez ici pour lire l'article du Journal de Québec](#)

[Cliquez ici pour visionner un vidéo de l'évènement](#)



### *Section-N Collèges*

## **Blocage des travaux des comités**

Après avoir interpellé le secrétaire du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), M. Denys Jean, au sujet du blocage des travaux des comités mis en place à la suite des dernières négociations des membres SPGQ des collèges, des rencontres ont eu lieu dans le but de débloquer la situation. Comme le secrétaire du SCT a été victime d'un accident de voiture qui l'a mis à l'écart, le président du SPGQ, M. Richard Perron, a d'abord rencontré la négociatrice en chef du gouvernement, Mme Édith Lapointe, pour lui exposer les raisons du mécontentement du SPGQ quant aux difficultés reliées aux travaux de ces comités.

[Cliquez ici pour lire l'Info-Négo au complet](#)



### *Action mobilisation*

## **Le SPGQ se fait entendre à Chicoutimi**

Des professionnels de Revenu Québec, des collègues et de la fonction publique — membres du SPGQ — ont manifesté à Chicoutimi le 18 juin dernier. Ils se sont fait entendre devant l'Hôtel Le Montagnais où le premier ministre, Philippe Couillard, tenait un discours.

Ils ont profité de l'occasion pour dénoncer des offres patronales faites au personnel professionnel encore en négociation. Plus de 5 000 professionnelles et professionnels membres du SPGQ pâtissent de l'absence de vision de son gouvernement à leur endroit, car ils demeurent sans contrat de travail depuis plus de trois ans.

[Cliquez ici pour visionner le reportage de TVA nouvelles](#)

[Cliquez ici pour lire le texte publié sur le site de Radio-Canada](#)



### *Rappel important*

## **Devoir de réserve : un sain équilibre entre le politique et l'administratif**

Dans son édition du 28 février 2018 (Flash Info volume 3 no 14), le SPGQ rappelait à ses membres à l'approche des élections de faire preuve de neutralité politique et de réserve dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Depuis, plusieurs membres nous ont informés recevoir des mandats s'apparentant à des commandes politiques. Il nous apparaît donc important de vous préciser les règles en la matière, l'attitude à adopter dans une telle situation et de vous indiquer les gestes possibles à poser.

Il est clair que les professionnelles et professionnels ne peuvent recevoir de mandat provenant directement d'un cabinet ministériel. En vertu de la *Loi sur la fonction publique*, il est de la responsabilité du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme d'assumer la gestion des ressources humaines qui comprend notamment la planification, l'organisation et la direction des ressources humaines. À cet égard, le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme agit comme un pare-feu entre le politique et l'administratif. Dans une telle situation, nous vous invitons à en informer votre gestionnaire pour que la voie hiérarchique soit suivie par le personnel du cabinet ministériel.

Si malgré tout un mandat de nature politique vous était confié en suivant la hiérarchie normale, nous vous invitons à en discuter avec votre gestionnaire et lui indiquant par écrit votre malaise à réaliser ce mandat en lui rappelant votre obligation de devoir de réserve et de neutralité politique dans l'exercice de vos fonctions. Dans la situation où votre gestionnaire vous demandait de réaliser tout de même ce mandat, vous pourriez lui faire part de votre intention de demander l'avis du répondant à l'éthique de votre organisation et d'en informer votre délégation syndicale pour que cette situation soit discutée au comité ministériel des relations professionnelles (CMRP). Dans l'attente de réponses, vous devrez toutefois réaliser les mandats demandés. Vous pourrez toutefois inscrire les réserves appropriées dans votre note en y apposant votre signature.



## Calendrier des prochaines instances

### **Conseil syndical**

20 et 21 septembre 2018

OTL Gouverneur

1303, boulevard Talbot, SAGUENAY

### **Conseil syndical**

18 et 19 octobre 2018

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC

### **Conseil syndical**

8 et 9 novembre 2018

Sheraton Laval

2440, autoroute des Laurentides, LAVAL

### **ADS**

10 novembre 2018

Sheraton Laval

2440, autoroute des Laurentides, LAVAL

### **Conseil syndical**

6 et 7 décembre 2018

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC

### **Conseil syndical**

24 et 25 janvier 2019

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC

### **Conseil syndical**

14 et 15 mars 2019

Hôtel Sandman

999, rue de Sérigny, LONGUEUIL

# FLASH INFO

## SPGQ



### **Conseil syndical**

25 et 26 avril 2019

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels, QUÉBEC

### **Conseil syndical**

6 et 7 juin 2019

Palace Royal

774, avenue Honoré-Mercier, QUÉBEC

### **ADS**

8 juin 2019

Hôtel Le Concorde

1225, Général-de-Montcalm, QUÉBEC